

Protégez votre visage, Portez des équipements adaptés !



Bayer Gestes Pro

Quand les porter ?



Lors de la **préparation de la bouillie** : le produit phytopharmaceutique est concentré donc il est recommandé d'avoir une protection maximale du visage lors de cette phase. Lors de l'application de la bouillie, en l'absence de cabine fermée et lors du lavage du matériel : pensez aussi à vous protéger le visage pour éviter le contact par les embruns.



L'**écran facial** est recommandé pour éviter les contacts par projection de liquides ou de granulés.



Les **demi-masques** ou les **masques complets** sont recommandés pour éviter tout risque d'inhalation de produits pouvant altérer les voies respiratoires (conseils de prudence sur l'étiquette : S22 ou S23 ou S38).



Le **masque anti-poussières** est préconisé lors de la manipulation de semences traitées. Pour une bonne protection, toujours accompagner le demi-masque et le masque anti-poussières de **lunettes anti-buée**.

Comment les entretenir ?



Après chaque traitement ou préparation de bouillie, laver vos gants.



Retirer les cartouches du masque dès que les gants sont secs. Nettoyer l'appareil de protection (visière, ou lunettes et masque) avec de l'eau savonneuse avant de le sécher et de le stocker. Ranger les cartouches dans une boîte hermétique, à l'abri de la lumière et en dehors du local de stockage des produits phytopharmaceutiques, à côté du masque et des lunettes.



Une fois l'appareil de protection du visage nettoyé, retirer le tablier ou la combinaison puis les gants.



Les équipements défectueux ainsi que les cartouches usagées seront stockés dans le local phytopharmaceutique puis éliminés par une filière spécialisée.



Prendre une douche après chaque utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ne pas fumer, boire, téléphoner ou manger pendant le traitement. Ne jamais laver les vêtements souillés avec les vêtements familiaux.

Lesquels porter ?



Les masques de protection doivent porter le sigle CE et répondre aux normes EN141 et 143. Le masque intégral devra en plus porter le sigle EN166. Les cartouches adaptées à la manipulation des produits phytopharmaceutiques sont les filtres A2P3 à renouveler au minimum tous les 6 mois après ouverture, dès résistance à l'aspiration ou dès la présence d'une odeur suspecte.

